

Relais Sports

NUMERO 78
Février 2003

Mondiaux 2003, la France championne de l'organisation



DIX MONDIAUX EN FRANCE EN 2003



**MODIFICATION DE L'ARTICLE 43
FORMATION DES ARBITRES**



PARIS 2003 SAINT-DENIS



SPORT SANS FRONTIÈRES



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE LUTTE



Sommaire

■ ACTU 3

*Présentation des vœux du ministre des Sports.
Table ronde des ministres des Sports à l'Unesco les 8 et 9 janvier.
Sécurité en montagne.*

■ DOSSIER DU MOIS 4-5

La France, championne de l'organisation : Avec dix championnats du monde prévus en 2003, la France s'impose depuis la coupe du monde de football de 1998 comme la nation référence en termes d'organisation. Une réputation aux retombées multiples pour l'ensemble du mouvement sportif français.

■ THEMA 6-7

*Diplômes : Le ministère des Sports a eu gain de cause avec l'adoption par l'Assemblée nationale le 18 décembre de la modification de l'article 43 de la loi du 6 juillet 2000.
Formation des arbitres : La formation des arbitres nouvellement mise en place pourrait s'avérer très efficace pour améliorer la sécurité des rencontres sportives.*

■ SPORT 8-9

Athlétisme : Le programme de préparation des athlètes français pour les mondiaux d'athlétisme en août prochain concocté par Robert Poirier, le DTN de l'athlétisme français. Revue de détails...

■ ITINÉRAIRE 10-11

Sport sans Frontières : Coup de projecteur sur une jeune association agréée Jeunesse et Sports unique en France et dont les vocations ne connaissent pas de frontières.

■ QUESTIONS à... 12-13

Jean-Michel Brun, Président de la Fédération française de lutte, revient sur l'organisation du championnat du monde de lutte gréco-romaine du 1er au 5 octobre 2003 à Créteil.

■ ZOOM SUR 14

Hors jeu la violence

DOSSIER DU MOIS



10 mondiaux en 2003
pages 4-5

SPORT



Préparation des athlètes
pages 8-9

QUESTIONS À ...



Jean-Michel Brun, Président de la
Fédération française de lutte
pages 12-13

Relais Sports

est une publication du ministère des Sports
78, rue Olivier de Serres - 75739 Paris Cedex 15
Site Internet : www.jeunesse-sports.gouv.fr
Directeur de la publication : Jean-François Vilotte

Rédacteur en chef : Mikael Geslin
Responsable de la rédaction : Béatrice Hopkins (tel. : 01 40 45 99 67)
Rédaction : Marilyne Bertrand, Slimane Boukezzoula, Béatrice Hopkins, Xavier Privat.
Mise en page : Natacha Enon
Impression : Maulde & Renou, 48, rue de l'Arbre - Sec, 75001 Paris



Jean-François Lamour invite les Etats à une action « crédible et efficace » de lutte contre le dopage.



Les 9 et 10 janvier derniers, s'est tenue à Paris une table ronde en présence des ministres des Sports et des hauts responsables de l'éducation physique et du sport de l'UNESCO à laquelle Jean-François Lamour a participé aux côtés de Jacques Rogge, Président du CIO et de Adolf Ogi, Conseiller pour le sport de Kofi Annan aux Nations Unies. Cette 3^e table ronde portait sur trois grandes réflexions : « le renforcement de l'éducation physique et du sport en milieu éducatif », « la protection des jeunes sportifs », et enfin « l'élaboration d'une norme internationale contre le dopage ». Dans son allocution d'ouverture, Jean-François Lamour a rappelé que le sport était devenu « un fait social majeur », « une école de la tolérance mais également de la citoyenneté et

finallement de la démocratie ». Afin d'assurer une action crédible et efficace en matière de lutte contre le dopage au niveau international, le ministre a réitéré sa volonté de voir les politiques nationales converger. En ce sens, il a appelé à la signature d'une convention internationale contre le dopage sous l'égide de l'Unesco. A deux mois du sommet mondial de Copenhague contre le dopage, le ministre entendait de la sorte faire état de la volonté de la France sur les moyens à mettre en place pour rendre la politique des Etats plus cohérente.

Jean-François Lamour à l'écoute des professionnels de la montagne



Vendredi 11 janvier, Jean-François Lamour s'est rendu à Chamonix pour participer à une table ronde réunissant élus, fédérations sportives, secouristes et professionnels de la montagne sur le thème central de la prévention des risques dans les activités de sport et de loisir de montagne. Comment endiguer le taux trop élevé d'accidents en montagne et surtout comment responsabiliser les pratiquants pour

qu'ils adoptent les bons comportements respectueux de la sécurité et de l'environnement ? Le ministère apporte une première réponse au problème préoccupant de la protection des pratiquants par le biais des campagnes de prévention qu'il lance chaque année avec différents partenaires avant les saisons estivales et hivernales. Cependant, le ministre juge inestimable l'action de terrain qui, grâce aux initiatives locales émergentes, s'imbrique parfaitement dans une volonté commune de préserver la sécurité des pratiquants en même temps que leur liberté. Le ministre a donc tenu à saluer et encourager le travail entrepris par tous les acteurs locaux, mais aussi les assurer de son soutien.

Vœux aux corps constitués



Comme le veut la tradition, le ministre des Sports, Jean-François Lamour a présenté ses vœux aux corps constitués lors d'une soirée organisée aux Pavillons de Bercy à Paris, mercredi 15 janvier. Le cadre enchanteur des Salons de Musique se prêtait parfaitement à cet exercice. Plus de 700 personnes sont venues écouter le ministre qui promet une année 2003 sous le signe du dynamisme, grâce notamment à l'organisation de dix championnats du monde sur le territoire, avec en point d'orgue la tenue des mondiaux d'athlétisme cet été, du 23 au 31 août.



© Paul Villecourt

Le wave-ski ou kayak-surf est un compromis entre le kayak et le surf. A l'origine, ce sont des secouristes australiens qui utilisaient ce système pour repêcher des nageurs en difficulté. C'est maintenant un sport de glisse à part entière qui réunit quelque 20 nations lors de championnats du monde.

Avec pas moins de dix championnats du monde prévus en 2003, la France s'impose depuis la coupe du monde de football de 1998 comme la nation référence en termes d'organisation. Une réputation aux retombées multiples pour l'ensemble du mouvement sportif français. Analyse.

Depuis la coupe du monde de football de 1998 et son immense succès à la fois sportif, financier et populaire, la France jouit d'un crédit élevé auprès des instances sportives internationales. Une réputation pérennisée lors du mondial de Handball organisé en 2001 en France et remporté par les tricolores menés alors par Daniel Costantini. Deux événements majeurs à travers lesquels fédérations, sponsors, licenciés, collectivités locales, ont pu faire la démonstration de leur faculté à penser et développer une manifestation d'envergure planétaire. Michel Jacquet, ex-membre du comité d'organisation des mondiaux de football, aujourd'hui directeur des prochains championnats du monde de tennis de table à Bercy du 19 au 25 mai 2003 mesure encore l'impact d'une telle réussite : « Le mondial de foot est une formidable vitrine pour le

sport français. Depuis 1998, notre savoir-faire en matière d'accueil et d'organisation est très recherché. Certains pays n'hésitent pas à nous consulter afin d'affiner leur dispositif ». Une « french touch » dont les qualités reposent essentiellement sur la capacité des acteurs économiques, sportifs et associatifs à travailler dans l'osmose, la confiance et la rigueur. Et Michel Jacquet d'ajouter, « la coupe du monde 1998 a permis au sport français de faire voler en éclats tous nos complexes. Notre responsabilité est de conserver ce même niveau de qualité et d'exigence dans les années à venir ».

Une compétitivité croissante

Principal héritier de ce triomphe footballistique, le sport français et l'ensemble de ses fédérations. Pour la seule année 2003, la France se prépare à accueillir pas moins de dix championnats du monde, avec en point d'orgue les mondiaux d'athlétisme qui se dérouleront au Stade de France du 23 au 31 août prochain. A cet événement, le plus important après les Jeux olympiques et le mondial de football, s'ajoutent neuf autres compétitions dans des spécialités aussi variées que le tir-à-l'arc, le tennis de





© Jean Garguet

table, l'escalade, le parachutisme, l'équitation (attelage), le full-contact, la lutte gréco-romaine, le canoë-kayak (wave-ski) et les boules. Un engouement pour la France qui s'explique aussi par la compétitivité croissante, toutes pratiques confondues, du sport hexagonal sur un plan international. « Les nombreux titres remportés chaque année par nos champions appuient et crédibilisent les candidatures des fédérations auprès des autorités internationales » déclare Jérôme Rouillaux, conseiller technique au cabinet du ministre des Sports. Même constat du côté de la fédération de tennis de table, « le haut degré de compétitivité des tricolores favorise le montage financier puis le succès populaire de compétitions planétaires. Les performances d'un Patrick Chila ou d'un Jean-Philippe Gatien apportent aux fédérations et leurs partenaires économiques l'assurance d'un événement réussi et la garantie d'un large public dans les stades ».

Des retombées considérables

L'organisation de mondiaux à domicile est aussi une formidable opportunité pour les fédérations de provoquer une dynamique économique, médiatique et populaire sans précédent autour de leur discipline sportive. Pour le président du comité d'organisation des mondiaux de tennis de table, Michel Jacquet, le principal objectif est « d'accroître la visibilité d'un sport peu ou pas assez relayé par les médias ». Préoccupation partagée par François Grillat, président du comité d'organisation de tir-à-l'arc pour qui les mondiaux comportent trois objectifs essentiels : « promouvoir notre activité auprès d'un jeune public, contribuer au développement économique et social d'une région et sensibiliser les médias ». Avec ses 4,5 milliards de téléspectateurs, ses 2000 athlètes, les mondiaux d'athlétisme affichent des ambitions à la hauteur des sommes investies (56 millions d'euros). On peut raisonnablement penser que 1 à 2 millions de touristes vont prendre le chemin de la France lors des championnats d'athlétisme. Les retombées économiques sont incontestables. La modernisation et la normalisation des équipements en place devraient profiter à la région Ile-de-France, la Seine-Saint-Denis et ses collectivités, mais aussi induire une manne financière gigantesque à répartir entre les partenaires, la fédération et le comité d'organisation. De quoi voir l'avenir en bleu, blanc, rouge jusqu'aux JO 2004 ! ●

● ● ● XP

Championnat du monde de Tir-à-l'arc : une première !

Concentration, dépassement de soi, rigueur, discipline... Des valeurs essentielles que le comité d'organisation souhaite mettre en exergue lors des 7^{es} championnats du monde de Tir-à-l'arc qui s'ouvriront le 4 mars prochain. Au programme de ces mondiaux, 350 athlètes, 50 nations et un site prestigieux, les Arènes de Nîmes. Un challenge exceptionnel pour une fédération jusque-là habituée à gérer des compétitions à vocation européenne. Pour François Grillat « il a fallu nous adapter très vite aux contingences d'un tel événement. Avec à la ville de Nîmes, nous avons obtenu le doublement de notre salle de Tir qui sera inaugurée par le ministre des Sports, Jean-François Lamour, lors des mondiaux ». Peu médiatisé, le Tir à l'arc n'en est pas moins une pratique spectaculaire. « Ce sport a beaucoup évolué en dix ans. Notre ambition consiste à faire de ces mondiaux une fête populaire et un spectacle aussi palpitant qu'intense ». Cependant, selon l'intéressé, l'avenir du tir-à-l'arc français et son succès aux JO 2004, repose surtout sur « notre capacité à digérer les retombées économiques et médiatiques de ces mondiaux. La modernisation et le développement de tous les petits clubs seraient notre plus grande victoire ! »



© Jean Garguet

Calendrier des mondiaux 2003

- Tir-à-l'arc : 4-9 mars aux arènes de Nîmes
- Tennis de table : 19-25 mai à Paris-Bercy
- Escalade : 9-13 juillet à Chamonix
- Parachutisme : 6-13 septembre à Gap
- Athlétisme : 23-31 août au Stade de France
- Equitation : 18 août au 1^{er} septembre à Jardy
- Boules : 7-12 octobre à Nice
- Full-contact : 8-11 novembre à Levallois-Perret
- Lutte gréco-romaine : 1-5 octobre à Créteil.
- Canoë-Kayak (Wave-ski) : 27 octobre au 2 novembre en Guadeloupe (Le Moule)



l'article 43 de la loi sur le sport modifié

De manière à apporter une réponse concrète aux interrogations des éducateurs sportifs quant à leur avenir professionnel, le ministère des Sports a soutenu une proposition de loi visant la modification de l'article 43 de la loi du 6 juillet 2000.

Mercredi 18 décembre 2002, l'Assemblée Nationale a adopté à l'unanimité une proposition de loi votée par le Sénat en première lecture le 12 novembre dernier, relative à l'enseignement et à l'encadrement des activités physiques ou sportives contre rémunération. A l'initiative du Sénateur Bernard Murat et soutenue par Jean-François Lamour, ministre des Sports, cette proposition qui corrige l'article 43 de la loi du 16 juillet 1984 modifiée par la loi du 10 juillet 2000, permet désormais aux quelque 30 000 titulaires de diplômes, notamment fédéraux, homologués au 31 décembre 2002, de poursuivre leur activité professionnelle rémunérée au-delà de cette date, et ce définitivement.

Changement de régime

Dans sa rédaction précédente, l'article 43 avait pour effet d'abandonner le régime particulier au sport en vigueur antérieurement (qui posait l'exigence d'un diplôme figurant sur une liste d'homologation établie par le ministère des Sports) et d'y substituer le régime de droit commun de la formation professionnelle : exigence d'un diplôme inscrit au répertoire national des certifications professionnelles du code de l'éducation. Sans contester la nécessité d'un encadrement des activités physiques et sportives par de véritables professionnels, et à ce titre d'un glissement vers le régime de droit commun, la question des actuels titulaires de diplômes figurant sur la liste d'homologation du ministère des Sports était restée en suspens.



La modification de l'article 43 de la loi du 16 juillet 1984 répond de manière favorable à l'attente de plusieurs milliers d'éducateurs sportifs sur leur situation professionnelle à compter de janvier 2003.

De vives inquiétudes

L'avenir de ces moniteurs, éducateurs, entraîneurs ou animateurs sportifs professionnels avait suscité de vives inquiétudes exprimées à l'occasion des Etats Généraux du Sport, dont la clôture a eu lieu le 8 décembre dernier. Le texte adopté le 18 décembre vient donc clarifier leur situation. Outre cet apport majeur pour les professionnels du sport, cette loi rétablit le droit prévalant jusqu'en 2000 pour les militaires de bénéficier d'une dérogation à l'obligation de diplôme lorsque leur activité s'exerce dans le cadre de leurs missions professionnelles. Enfin, le texte apporte une première réponse concrète aux employeurs du secteur sportif, notamment en ce qui

concerne les saisonniers ou occasionnels, nombreux dans le domaine des loisirs sportifs.

Lors du débat à l'Assemblée Nationale, Jean-François Lamour a souligné « la nécessité, après qu'une vraie concertation avec les partenaires sociaux aura été menée jusqu'à son terme, de soumettre au Parlement les nécessaires ajustements complémentaires du dispositif d'encadrement des activités physiques ou sportives ».

● ● ● B.H.

La modification de l'article 43 de la loi n° 84-610 du 16 juillet 1984 relative à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives est parue au Journal Officiel du 31 décembre 2002.



Mieux préparer les arbitres à la gestion du conflit



Le climat du jeu est fondamental dans une rencontre sportive. Il est donc important de savoir repérer les sources des conflits, mais aussi de savoir analyser les relations aux conflits et d'en dégager les différents types.

Partie prenante du programme de prévention et de lutte contre les incivilités et la violence dans le sport, la formation des arbitres nouvellement mise en place pourrait contribuer efficacement à l'amélioration de la sécurité des rencontres sportives.

Depuis sa prise de fonctions au ministère des Sports, Jean-François Lamour a mis la prévention et la lutte contre la violence dans le sport au centre de son action. Deux axes ont été mis en avant : d'une part, un volet répressif avec l'application de la loi Alliot-Marie et d'autre part, un volet préventif qui passe notamment par la reconnaissance de l'engagement des bénévoles. « On assiste, en effet, de plus en plus à des conflits dans les enceintes sportives face auxquels les arbitres sont insuffisamment préparés » avait déploré le ministre tout en précisant qu'il fallait « leur donner les moyens de savoir réagir face à des situations de crise et parallèlement leur apporter une

reconnaissance pour asseoir leur autorité ». C'est la raison pour laquelle, dès son arrivée, le ministre avait appelé de ses vœux la mise en place à titre expérimental d'une formation complémentaire.

Une formation expérimentale

Depuis la rentrée 2002, c'est chose faite. Une formation se déroulant sur trois week-ends est proposée au CREPS d'Ile-de-France à seize arbitres provenant de quatre fédérations de sport collectif : basket-ball, football, handball et rugby. Cette formation ne veut pas se substituer aux formations déjà existantes dans les fédérations, mais tente plutôt d'apporter une valeur ajoutée aux arbitres en matière de connaissance de l'environnement juridique, de gestion et maîtrise des conflits ainsi que des relations avec les différents acteurs dans et autour du sport. Plus généralement, elle s'inscrit dans une volonté de sensibiliser les acteurs sportifs aux questions de sécurité, par la mise en place d'une

politique d'action et de formation. L'idée est de créer un corpus de connaissance sur la sécurité, commun à tous, et qui permettra, par le biais de partenariats, de généraliser des programmes de formation. Ce stage repose sur trois modules, juridique, gestion de conflits et communication. De manière transversale, les arbitres reçoivent des cours d'anglais de conversation afin de les aider à intervenir spontanément dans cette langue.

Le dernier week-end de formation qui se tiendra au mois de juin 2003 sera l'occasion pour les intervenants, les arbitres, les dirigeants de fédérations et le ministère des Sports de tirer les enseignements de cette initiative. Mais d'ores et déjà, aux dires de l'un des participants, Julien Blanchais, arbitre de football, « l'idée d'avoir mêlé plusieurs disciplines pour une même thématique est bonne. Je pense que ce sont des connaissances dont je vais pouvoir me servir personnellement mais aussi sur un stade ».

●●● B.H.



Préparation ambitieuse pour les mondiaux d'athlétisme



Les 150 000 euros consentis par le ministère des Sports pour la préparation des athlètes aux prochains mondiaux d'athlétisme de Paris-Saint-Denis représentent une manne inestimable.

Tout faire pour que la préparation des athlètes français leur permette de briller de mille feux sur la piste du Stade de France lors des Mondiaux d'athlétisme en août prochain. C'est le programme de Robert Poirier, le DTN de l'athlétisme français. Revue de détails...

Certes, comme le souligne Manuela Montebrun, le plus important est d'être prêt le jour J (voir interview). Il n'empêche, la performance repose aussi sur les conditions matérielles dans lesquelles l'athlète a organisé sa préparation. Et dans ce domaine, le ministre des Sports, Jean-François Lamour, a tenu à ce qu'elles soient optimisées. D'où cette rallonge financière (150 000 euros en plus sur le budget de préparation au titre de la convention d'objectifs) qu'il a bien voulu consentir à la Direction technique nationale de la Fédération française d'athlétisme. Une initiative qui n'a pas laissé indifférent le DTN Robert Poirier : « Je n'ai pas eu à le persuader de faire un effort parti-

culier. Le ministre est lui-même convaincu de la nécessité pour l'athlétisme français de briller à domicile. C'est un passionné de sport, notamment d'athlétisme ».

Une préparation ficelée

Le premier étage de la fusée « Stade de France » est donc bien en place. Charge, à présent, à la DTN et aux athlètes de travailler main dans la main. Un exercice qui, le passé l'a souvent démontré, s'est parfois révélé délicat. De quoi hanter les nuits d'un DTN qui, du coup, tient à travers cet entretien à faire savoir à ses athlètes que « la fédération n'est pas un guichet qui délivre de l'argent aux athlètes pour qu'ils fassent ce qu'ils veulent dans leur préparation ». Se considérant, par conséquent, responsable des deniers publics qui lui sont confiés, Robert Poirier s'est donc attelé à orienter les sportifs sur ce qu'il appelle « une politique de projet ». En clair, il entend mettre en œuvre une politique de préparation afin d'instaurer une dynamique collective porteuse de progrès individuels. « Je souhaite passer

de l'individualisme à l'individualisation de la préparation », déclare-t-il.

Voie médiane

Au terme des rendez-vous collectifs fixés par la DTN (voir encadré), Robert Poirier et son équipe livreront leur sélection finale. A ce titre, le DTN a devant lui une alternative : soit il met uniquement en piste les meilleurs ; soit, il s'appuie sur une sélection large, avec le risque, dans ce cas, de voir émerger une spirale d'échecs au sein du collectif.

Il a finalement opté pour une voie médiane : contrairement à son habitude, la DTN ne durcira pas les minimas imposés par la fédération internationale. « En projection, on devrait donc déboucher sur une sélection d'environ 70 athlètes », précise Robert Poirier.

Avec beaucoup de franchise, ce dernier estime disposer des moyens dont il a besoin pour mener à bien sa mission. « Par conséquent, je me sens contraint à une obligation de résultats ».





Questions à...

“
MANUELA MONTEBRUN : *Les regroupements nationaux deviennent plus chaleureux*”

Médaille de bronze des derniers championnats d'Europe de Munich, la quadruple championne de France du lancer du marteau (1998, 2000, 2001 et 2002), par ailleurs recordwoman nationale de la spécialité, se réjouit du dispositif d'aides matérielles et médicales mis en place par le ministère des Sports et sa propre fédération. Manuela Montebrun (23 ans) peut ainsi se concentrer idéalement sur ses études de Staps (option « Entraînement ») à l'Insep et sur sa préparation aux Mondiaux.

Quels sont vos objectifs pour les prochains Mondiaux ?

Si je suis qualifiée, faire mieux que lors des Mondiaux d'Edmonton (Canada) où j'ai décroché la cinquième place, afin de rester sur une courbe de progression.

Quel est votre sentiment sur l'accroissement des moyens financiers mis en œuvre par le ministère pour la préparation du Collectif France ?

Ce soutien renforcé permet aux athlètes d'éliminer les soucis matériels. C'est un plus pour se concentrer plus particulièrement sur l'aspect purement sportif.

Que pensez-vous du programme de regroupements proposé par votre DTN jusqu'aux Mondiaux ?

Le premier de ces regroupements a eu lieu en décembre. Ce qui m'a frappé, c'est que le nombre d'athlètes présents a été largement supérieur à ce qui se faisait auparavant. A mes yeux, cela signifie que si les athlètes font l'effort de venir, c'est qu'ils apprécient le bien-fondé de cette opération. On sent qu'il règne une ambiance d'équipe : pas de clans, pas de coupures entre disciplines.

Contrairement à ce qui se faisait dans le passé, la DTN a décidé de ne pas durcir les minimas de qualification requis par la Fédération internationale. Qu'en pensez-vous ?

Il faut souligner que ces minimas sont déjà élevés (67,50 m pour le marteau féminin). Quoi qu'il en soit, je trouve que c'est une bonne décision. Elle permettra d'emmener plus de monde au Stade de France. ●

●●● Propos recueillis par SB



Manuela Montebrun en action lors des championnats de France d'athlétisme du 30 juin 2001. La jeune femme y remporta le titre.

Le grand chantier de la préparation s'adresse à un collectif de départ composé de cent athlètes. A leur programme : un stage aux Antilles (à Pâques), le pré-meeting du Stade de France (4 juillet), et le stage final de préparation (à partir de fin juillet) au Centre national du rugby de Marcoussis (Essonne). Un menu de préparation qui prévoit en outre une série de stages par spécialité (sprint, haies...). La sélection finale sera établie à l'issue des championnats de France de Narbonne (24 au 26 juillet). Dès lors sera proposé un stage ouvert à partir du 1er août à Marcoussis. « Viendra qui vaudra », indique le DTN Robert Poirier. En revanche, à partir du 17 août, présence obligatoire de tous les sélectionnés pour le stage final avant le traditionnel pré-meeting des Mondiaux, à Evry-Bondoufle.

UN SUIVI MÉDICAL AMBITIEUX

Sous l'impulsion du Dr Philippe Deynier, un réseau national de médecins spécialistes a été constitué pour le suivi individuel de tous les athlètes. Il s'attache à lutter contre l'automédication et l'itinérance médicale.



Jeune association agréée par le ministère des Sports, Sport sans Frontières (SSF) est une expérience unique en France. De la mise en place de programmes d'éducation par le sport dans des pays en voie de développement à la lutte contre l'exclusion en France, la vocation de cette association ne connaît pas de frontières.



A Madagascar, le projet a généré un véritable engouement autour de la construction d'un espace sportif. Depuis sa mise en place en décembre 2000, le programme de Madagascar connaît un vif succès.

Sport sans Frontières est née de la conviction que le sport est un excellent outil de développement et d'épanouissement individuel, et que face à des situations de crises ou de grande précarité, il peut même se révéler être un élément essentiel à la cohésion sociale. Arnaud Mourot, l'un des co-fondateurs de l'association et lui-même ancien sportif de haut niveau, connaît bien son sujet. Pour lui, que ce soit dans les pays industrialisés comme la France, dans les pays en voie de développement ou même dans des pays en guerre, « les jeunes partagent tous un besoin inné de jouer ». Pourtant, tous n'y ont pas accès. C'est pour contribuer à remédier à cette situation que Sport sans Frontières s'est constituée en organisation non gouvernementale (ONG), afin de monter des projets de développement par le sport dans quatre continents, en Afrique, en Amérique latine, en Asie et en Europe

de l'Est. Depuis sa création en 1999, plus de 15 000 enfants ont pu bénéficier des programmes de Sport sans Frontières dans dix pays différents : Cameroun, Sénégal, Kosovo, Inde, Ethiopie, Brésil, Cuba, Madagascar, Roumanie et Maroc.

Objectifs multiples

SSF travaille sur deux pôles. Le premier repose sur la mise en place de programmes de développement intégré ou de post-urgence dans des pays en voie de développement. Le second œuvre à sensibiliser le public français aux problématiques de développement par le sport. Les actions de SSF à l'international ont divers objectifs, parmi lesquels la lutte contre la violence, la rescolarisation, l'insertion des enfants des rues, etc. A l'heure actuelle, une dizaine de projets sont en cours qui comportent



des actions bien spécifiques. Depuis juillet 1999 par exemple, un programme a été mis sur pied pour les jeunes d'un quartier déshérité de Dakar (Sénégal) où un terrain de football a été construit à la place d'un ancien terrain vague. Autre exemple, depuis décembre 2001, SSF soutient en Inde une association locale appelée Ashalayam qui accueille des enfants des rues de Calcutta. SSF participe au développement de leurs projets avec, entre autres, la création d'infrastructures sportives adaptées (plate-forme multisport) et la formation d'éducateurs sportifs.

Sport et éducation

La vocation majeure de SSF est de s'appuyer sur le sport et lui faire jouer tout son rôle de développement et d'éducation en direction de jeunes en difficulté. Car comme aime à le souligner Arnaud Mourot, « le sport est avant tout un prétexte, pas une finalité. Le but n'est pas de former une élite sportive mais bien de mettre en avant les finalités éducatives du sport en le conjuguant avec d'autres outils d'éducation et de développement ».

Un travail en partenariat

Arnaud Mourot nous explique qu'au départ de tout projet, il y a toujours une volonté locale. Pas question en effet, affirme-t-il, de se substituer à l'organisation existante. « L'association s'appuie sur une démarche favorisant la dynamique locale pour mener des actions de solidarité internationale. C'est avant tout un travail de partenariat dans lequel l'association apporte ses compétences et son expérience puis se retire et laisse la gestion du projet aux structures locales ».

Ainsi quand une demande parvient à SSF, l'association procède en amont à une analyse de projet : faisabilité, contexte, projet pédagogique et pertinence en fonction des réalités locales. SSF envoie ensuite depuis la France des volontaires qui sont chargés de faire une étude terrain, véritable diagnostic des besoins en termes infrastructures, d'équipements, de formation d'éducateurs sportifs. Une fois le projet dûment validé, l'association peut mettre en place un programme pluriannuel (3 à 5 ans) dans le pays. Sachant que le coût moyen d'un projet est de 60 000 euros, SSF fait pour chaque opération une levée de fonds auprès de partenaires en France et sur place. Toutes les actions de SSF, qui viennent appuyer les initiatives locales, s'inscrivent dans la durée et prévoient à terme le retrait progressif de l'association qui passe le relais à la structure locale. SSF nourrit bien sûr de nouveaux projets de développement et compte pour cela sur la mobilisation de tous les acteurs du sport français. ●

●●● B.H.

Pour en savoir plus, contactez Sport sans Frontières au 01 56 71 28 28 ou connectez-vous sur www.sportsansfrontieres.org

A Madagascar depuis décembre 2000

A Sabotsy Namehana, près des 2/3 de la population ont moins de 20 ans mais les activités sont plutôt rares et le taux de chômage élevé. Dénuée d'installations sportives, la commune doit faire face à une augmentation de la délinquance juvénile.

Les objectifs : Le développement de la pratique sportive, sa généralisation en direction des scolaires et des femmes.

Les moyens d'action :

- Réaliser un espace sportif couvert et polyvalent : surface de combat, ring de boxe, espace préparation physique, cardio-training.
- Laisser la salle en libre accès aux associations sportives existantes, aux écoles de la commune et aux femmes (mise en place de cours de gymnastique...).
- Créer une association de type omnisports autonome dans la gestion des équipements.
- Créer des sessions de formation pour les futurs éducateurs sportifs.
- Mettre en place un programme d'insertion par le sport pour des jeunes en difficulté.

Les bénéficiaires : 500 pratiquants, 11 clubs et 2000 scolaires.



Depuis mai 2000 au Cameroun, SSF a mis en place, entre autres, un programme de formation des éducateurs sportifs en partenariat avec 15 jeunes de l'association locale Essai.



Jean-Michel Brun

Président de la Fédération française de lutte

“ Nous préparons la fête de la lutte avec sérénité ”

Jean-Michel Brun, Président de la Fédération française de lutte et chef de mission pour les prochains Jeux Olympiques à Athènes en 2004, insiste sur l'impact de l'organisation d'un Championnat du Monde en France et souligne les étapes à franchir pour que le Mondial de lutte gréco-romaine du 1er au 5 octobre 2003 à Créteil soit une réussite.

En tant que Président de la Fédération française de lutte, comment avez-vous accueilli la candidature de la ville de Créteil à l'organisation des mondiaux de lutte gréco-romaine en 2003 ?

L'organisation d'un grand événement international dans son pays est toujours un moment fort exaltant à plus d'un titre. Je me suis attaché, avec mon équipe, depuis deux olympiades, à tout mettre en œuvre pour que nous puissions avoir chaque année en France, pour le moins, une importante manifestation internationale. Cette démarche s'inscrit dans le cadre d'une politique de développement et de promotion de notre discipline. En effet, une sensibilisation soutenue et une structuration progressive au niveau de chaque région constituent deux facteurs importants de la réussite d'un projet fédéral. Ainsi, la candidature de la ville de Créteil m'a, à nouveau, comblé de bonheur, tout comme l'ensemble de la famille de la lutte qui compte aujourd'hui près de 15 000 licenciés répartis dans plus de 250 clubs affiliés.



Un championnat du monde en France est un facteur important de la réussite d'un projet fédéral.

Que doit-on privilégier d'un point de vue de l'organisation et pourquoi ?

Le Comité d'organisation présidé par Alain Bertholom s'est d'ores et déjà entouré des compétences nécessaires à la préparation d'un tel événement. L'engagement de cette équipe et le sérieux du travail déjà accompli démontrent, si besoin était, de la qualité de cette préparation. L'organisation d'un championnat du monde requiert un séquençage précis qui à chaque étape nécessitera une hiérarchisation des priorités afin de gérer en cohérence les contraintes successives. L'opération doit être traitée dans sa globalité et plutôt que de privilégier un aspect, il y a lieu de faire en sorte que chaque

démarche particulière - dûment recensée et coordonnée - concoure, le mieux possible, à la réussite des objectifs généraux. L'image d'une réussite est aussi subordonnée à la prise en compte des détails, et le caractère d'anticipation est déterminant.

Quelles conditions doit-on remplir pour être la « ville hôte » d'une telle compétition ?

Il y a lieu de rappeler que le choix définitif d'une ville organisatrice résulte de la volonté d'une fédération internationale qui prend en compte de multiples critères de natures diverses. Bien entendu, en amont, c'est la fédération nationale qui constitue et présente un dossier de candidature.





© Denis Boulanger

Au-delà des conditions techniques habituellement requises, nous privilégions les villes bénéficiant d'une « culture lutte », c'est-à-dire d'une base pouvant contribuer efficacement à la réussite des objectifs recherchés.

La ville de Créteil et la région Ile-de-France répondent parfaitement à ces exigences. Les capacités d'organisation et la politique exemplaire de la ville de Créteil ne sont plus à démontrer et son club de lutte fait partie de l'élite française. De surcroît, ses dirigeants et son encadrement ont toujours apporté une réelle valeur ajoutée à notre sport.

Votre expérience du terrain vous permet donc d'avoir une vision globale de l'organisation et de la logistique d'une telle compétition. Quels conseils donneriez-vous aux Cristolliens qui organisent le Mondial ?

Je voudrais tout d'abord leur assurer de ma confiance, de mon soutien et de mon engagement à leurs côtés. Je connais personnellement les femmes et les hommes qui s'investissent dans cette organisation et je sais pouvoir compter sur eux. Ils ont, en maintes circonstances, démontré leurs qualités, leurs compétences et cette volonté de bien faire qui les honore. En outre, les concours et contributions de la ville de Créteil, du ministère des Sports, du Conseil général et du Conseil régional, nous permettent de préparer cette fête de la lutte avec sérénité.

Ainsi, je suis convaincu que cet événement sera également un moment fort de consolidation de nos relations internationales et d'affirmation de notre apport à la vie des instances internationales. En conclusion, à la place de conseils, je dirai tout simplement qu'il faut poursuivre de concert le formidable travail d'équipe engagé, et la contribution de chacun fera le bonheur de tous. En la circonstance, formons le vœu d'être entendus par les médias car ils détiennent l'étincelle qui transforme le possible en réel ! ●

● ● ● MB

calendrier

■ Les échéances internationales de l'équipe de France de lutte gréco-romaine

- Championnat d'Europe senior du 23 au 25 mai à Belgrade (YUG)
- Championnat du Monde senior du 1er au 5 octobre 2003 à Créteil (FRA)
- Jeux Olympiques du 11 au 29 août 2004 à Athènes
- Les autres compétitions et tournois internationaux sont consultables sur le site Internet de la Fédération Internationale de Lutttes Associées : www.fila-wrestling.com (site en français)

■ La lutte gréco-romaine, qu'est-ce que c'est ?

La Fédération Française de Lutte a en charge la gestion de trois styles de lutte : la lutte libre, la lutte gréco-romaine et la lutte féminine.

La lutte libre autorise les prises au niveau des jambes, contrairement à la lutte gréco-romaine, où les actions se situent uniquement au-dessus de la ceinture. La « gréco » fut inscrite aux premiers Jeux Olympiques modernes d'Athènes en 1896. Ce style est au programme Olympique sans interruption depuis 1924.

Pour plus d'information :

Sur la lutte en France

Fédération Française de Lutte
11 rue de Meaux, 75019 Paris
Tel. +33 (0)1 48 03 86 40 – Fax +33 (0)1 42 03 19 39
www.fflutte.com

Sur le Championnat du Monde de lutte gréco-romaine 2003

32 rue Falkirk, 94000 Créteil
Tel. +33 (0)1 49 80 12 05 – Fax +33 (0)1 49 80 12 98
www.creteil2003.uscreteil.com



DR Fédération Française de Lutte

ZOOM SUR GHANI YALOUZ

Ghani Yalouz, Vice-champion Olympique de lutte gréco-romaine en 1996 à Atlanta, est aujourd'hui de l'autre côté de la barrière, celle des entraîneurs. En charge de l'équipe de France masculine senior de « gréco », il est conscient qu'un championnat du monde à Créteil ajoute de la pression sur les lutteurs français. « Nous essayons d'aborder la compétition sereinement bien qu'elle soit qualificative aux Jeux Olympiques d'Athènes et se déroule sur le sol français. Il faut relativiser et préserver nos athlètes afin de leur éviter toute pression inutile. » Fer de lance de la discipline depuis sa médaille olympique, il constitue une référence pour les jeunes pousses. Et quand on lui demande ce qu'il conseillerait à ceux qui souhaitent l'imiter il répond : « au bout des grands efforts, les grandes joies. »

Ghani Yalouz, né le 28 décembre 1968. 56 sélections en équipe de France A, Vice-Champion Olympique à Atlanta (96), Vice-champion du Monde (89, 94), Médaille de bronze au championnat du Monde (93), Champion d'Europe (92 et 95), Médaille de bronze au championnat d'Europe (96), Vainqueur des Jeux Méditerranéens (91 et 93), 1er au classement mondial de la FILA (94).



LA MALLETTE PÉDAGOGIQUE DU PROGRAMME DE PRÉVENTION ET DE LUTTE CONTRE LES INCIVILITÉS ET LA VIOLENCE DANS LE SPORT

Le ministère des Sports et le CNOSF se sont associés pour défendre le fair-play dans le sport et mettre « hors-jeu » la violence. De cette collaboration fructueuse est née une mallette d'information dont la vocation est de permettre aux responsables associatifs et communaux d'animer des réunions de travail sur le thème des incivilités et de la violence dans le sport. L'ensemble des supports de la campagne est inséré dans la mallette. Tous ces outils sont destinés à ouvrir un débat de nature à sensibiliser les plus jeunes aux valeurs fondamentales du sport, et à donner aux éducateurs, aux entraîneurs et aux dirigeants de clubs des moyens pour entamer une réflexion et élaborer des plans d'action contre la violence. Un guide juridique sera par ailleurs adressé dans le courant du premier semestre 2003 aux acteurs locaux afin d'informer chacun de ses droits, de ses responsabilités et des procédures à engager en réponse aux incidents.

LA MALLETTE D'INFORMATION

Le programme de prévention et lutte contre les incivilités et la violence dans le sport veut inciter les associations, les CROS, les CDOS à développer des opérations de terrains. Dans ce cadre, il a semblé opportun de concentrer au sein d'une mallette tous les éléments liés à la campagne de communication : les images de la campagne (cartes postales, CDRom), la chanson lauréate du Prix du « Manifeste contre la violence » (CD audio), le livret de présentation du programme, un document audiovisuel réalisé avec France 2 mettant en évidence le beau geste et l'esprit sportif du Haut Niveau, les textes et instructions accompagnant le programme.

Cependant, cette mallette ne doit pas être considérée comme une fin en soi. Elle doit participer à l'action de lutte contre la violence des éducateurs et formateurs dans les clubs. Les outils mis à disposition doivent aider les éducateurs à ouvrir un dialogue autour des problèmes générés par des attitudes violentes.

15 000 exemplaires de la mallette seront disponibles dans les directions régionales et départementales de la Jeunesse et des Sports, les CROS et CDOS. Elles seront mises à la disposition des éducateurs et animateurs des associations sportives afin d'initier des rencontres, débats autour du dispositif de prévention et lutte contre la violence dans le sport.



Pour en savoir plus, contacter
Anne Mendras, ministère des Sports,
bureau de la communication,
tél. : 01 40 45 91 48

Cahiers d'histoire



La préhistoire du ministère de la Jeunesse et des Sports : l'entre-deux-guerres

Cahiers d'histoire est une revue qui se penche sur l'identité des services en charge des questions de jeunesse et de sports à travers l'histoire. Pour répondre aux besoins de transmission en direction des

nouvelles générations, cette revue fait une large place aux contributions des grands témoins comme à la parole des acteurs de terrain, lesquelles côtoient les analyses de chercheurs.

Le dossier de ce numéro aborde la constitution du champ Jeunesse et Sports dans l'entre-deux-guerres. Ce thème est traité à travers l'émergence de l'administration des sports et de la jeunesse et les conditions de l'apparition en France d'un tel ministère. La biographie d'Henry Paté, acteur majeur de l'engagement de l'Etat dans les champs de l'éducation physique et des sports ainsi qu'une monographie attestant des querelles de doctrines de l'époque en matière d'éducation physique, viennent étayer ces analyses.

Publication INJEP, nov 2002,
9-11, rue Paul Leplat
78160 Marly-le-Roi
tél : 01 39 17 27 27
Prix de vente 14 euros

Musée national du Sport

OBJET DU MOIS : Le blouson de l'équipage du Défi français

La Waikato Jacket, pièce de référence de l'équipementier MURPHY & NYE, fait l'objet d'une perpétuelle mise à jour technique depuis 1992, afin d'offrir un confort maximum. La version réalisée pour « Le DEFI AREVA » est en BBX8 (matière composée de fils de Cordura 180 traités en polymère). Ce blouson anti-transpirant détient des performances exceptionnelles au niveau de l'imperméabilité. Avec sa fermeture éclair, sa protection anti-vent, ses poignées velcro réglables et ses poches sécurisées, il est parfaitement étanche. L'équipage du Défi français engagé dans la Coupe Louis Vuitton (qualificative pour l'America's Cup) a pu apprécier cette technologie. Parrainé par AREVA, leader mondial de l'énergie nucléaire et de la connectique, l'équipe du Class America tricolore s'est hissée (lors des régates disputées à l'automne 2002 dans la baie d'Auckland/Nouvelle-Zélande) jusqu'en quart de finale de cette prestigieuse compétition. Ils ont rendu les armes face aux Suédois de Victory Challenge.

Ce blouson de haute compétition vient d'être offert par AREVA au Musée national du sport.



musee.nat.sport@jeunesse-sport.gouv.fr



Les associations : création, gestion, évolution

Lemeunier Francis

Les responsables associatifs trouveront ici toutes les informations utiles à la création et à la gestion de l'association. Prenant en compte le caractère essentiellement contractuel de l'association, l'auteur donne les conseils indispensables pour décider, et les outils pour agir : statuts-types commentés, modèle de règlement intérieur ou de convocations aux assemblées, exemples de dossiers de financement. Un index thématique alphabétique complète l'ouvrage.

Editions Delmas, www.editions-delmas.com



**Sur les pistes,
la sécurité,
c'est l'affaire
de tous !**



**Demandez
le Mémento
Sécurité...
pour que
la montagne
reste un
plaisir.**

